

Hugo Sigouin-Plasse, Avocat
Chef de service
Réglementation et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3767
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : hsigouin-plasse@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR SDÉ ET PAR MESSAGER

Le 15 novembre 2017

Monsieur Pierre Méthé
Secrétaire par intérim
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2018 – PHASE 1
Notre dossier : 312-00843
Dossier Régie : R-4018-2017

Monsieur Méthé,

Dans sa décision D-2017-094, rendue dans le dossier tarifaire 2018 (R-3987-2016), la Régie ordonnait à Gaz Métro « de tenir une séance de travail pour traiter [du fonctionnement du compte d'aide à la substitution d'énergies plus polluantes – CASEP] et de son avenir dans le but de présenter, pour adoption, un nouveau programme et ses modalités au prochain dossier tarifaire » (par. 407). La Régie y précisait que cette séance devra notamment traiter des thèmes suivants :

- évolution du nombre de participants;
- ratios d'aide offerts;
- coûts de conversion vers le gaz naturel;
- période de retour de l'investissement.

La séance de travail permettrait donc à Gaz Métro de présenter le résultat des analyses effectuées jusqu'à présent et de discuter avec le personnel technique de la Régie et les intervenants des paramètres d'une éventuelle révision du CASEP. Cette discussion permettrait aussi d'évaluer l'échéancier à l'intérieur duquel une telle révision pourrait être mise en place en considérant notamment que

Transition énergétique Québec mène des travaux qui sont susceptibles d'influencer plusieurs programmes, dont le CASEP.

Ainsi, Gaz Métro invite la Régie à prévoir, dans le calendrier procédural qu'elle établira prochainement dans le cadre de la phase 1, la tenue de ladite séance de travail en février 2018. Cette échéance permettrait à Gaz Métro de prendre en considération la teneur des discussions lors de cette séance de travail aux fins de la préparation de la preuve qu'elle entend déposer en phase 2 du présent dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Méthé, nos salutations distinguées.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse
HSP/mb